

Rapport Annuel du Déléguataire Exercice 2023



Convention de Délégation de Service Public
Contrat de prestations intégrées
Réseau de Chaleur Écouflant



SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU PRESTATAIRE.....	5
1.1 <i>Entité juridique</i>	5
1.2 <i>Composition du capital</i>	5
1.3 <i>Structure de l'activité réseaux de chaleur Alter Services</i>	5
2. RECAPITULATIF DU CADRE CONTRACTUEL	6
3. PRESENTATION SOMMAIRE DU RESEAU	7
4. RIGUEUR CLIMATIQUE.....	8
5. L'APPROVISIONNEMENT DE LA BIOMASSE.....	9
6. MIXITE ENERGETIQUE ET CONTENU CO2	10
7. LA CHALEUR : ENTREE / SORTIE ET VENTES.....	12
7.1 <i>Rendements et Performances énergétiques</i>	12
7.2 <i>Performances électriques et appoints d'eau</i>	12
7.3 <i>Densité Thermique du réseau de chaleur</i>	13
8. POINTS SUR LES FAITS MARQUANTS DE LA SAISON	13
9. QUALITE DU SERVICE / RELATION ABONNES.....	13
9.1 <i>Qualité de Service</i>	13
10. CONTRÔLES REGLEMENTAIRES	14
11. EVOLUTION DES MOYENS HUMAINS.....	15
11.1 <i>Temps passé</i>	15
12. INVESTISSEMENT DU DELEGATAIRE.....	15
12.1 <i>Travaux de la Délégation</i>	15
12.2 <i>Suivi technique du programme d'investissement</i>	15
12.3 <i>Suivi financier du programme d'investissement</i>	15
12.4 <i>Travaux réalisés au cours de l'exercice</i>	15
13. LE GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT.....	16
14. BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE	17
14.1 <i>Compte-rendu financier de la délégation de service public</i>	17
14.2 <i>Compte de résultat prévisionnel de l'exercice 2024</i>	18
1. <i>Politique tarifaire de l'exercice</i>	19
2. <i>Suivi du programme d'investissement et des dépenses de renouvellement et gros entretien depuis le début de la Délégation</i>	20
3. <i>Éléments prévisionnels</i>	20
a. <i>Adaptation des missions</i>	20
b. <i>Proposition du délégataire en matière</i>	20
c. <i>Budget(s) prévisionnel(s) corrigé(s) avec le même niveau de détail que celui de l'exercice clos</i>	20
Annexe 1 : Périmètre de la délégation de service public du réseau de chaleur d'Ecouflant.....	21
Annexe 2 : Livraison du Bois.....	22

Annexe 3 : Usages de la chaleur par abonné	23
Annexe 4 : coût de la chaleur par abonné	24
Annexe 5 : Compte d'exploitation.....	25

❦❦❦❦❦❦

1. PRESENTATION DU PRESTATAIRE

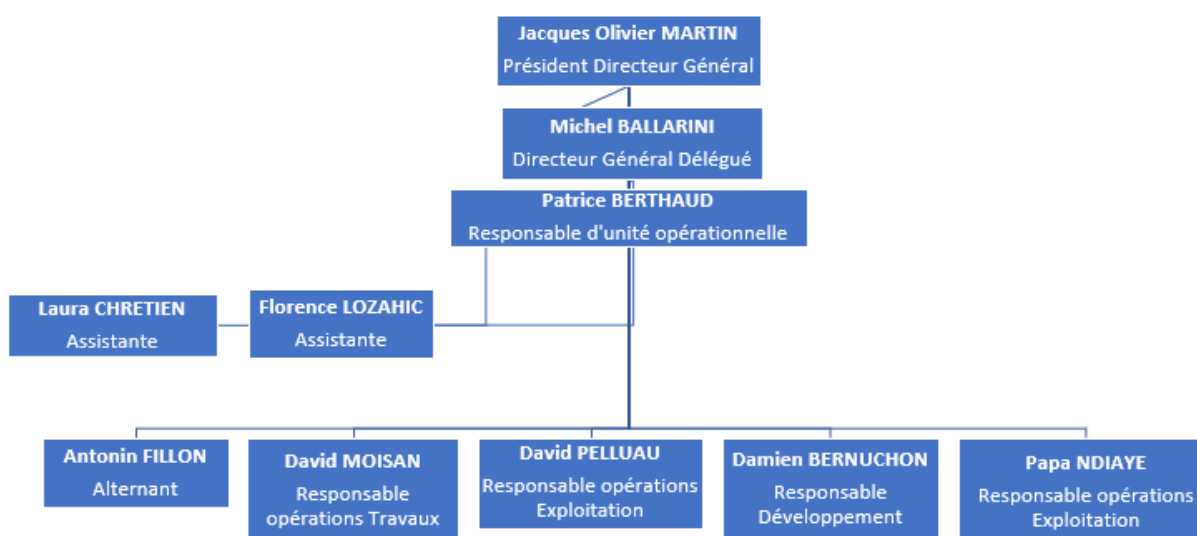
1.1 Entité juridique

Nom	ALTER SERVICES
Statut juridique	Société Publique Locale (SPL) <i>Régie par l'article L.1531-1 du code général des collectivités territoriales.</i>
Objet	Pour le compte de ses actionnaires, et dans leurs périmètres géographiques : <ul style="list-style-type: none">• Etudier et entreprendre des opérations de construction de toute nature,• Exploiter tous services publics à caractère industriel ou commercial ou toutes autres activités d'intérêt général.
Domaine d'activité	L'exploitation et la gestion des biens, des services et des équipements liés au service public : <ul style="list-style-type: none">• Des réseaux de chaleurs urbains

1.2 Composition du capital

Actionnaires	Capital € au 31/12/2023	% du capital
Angers Loire Métropole	2 625 066 €	55,26 %
Ville d'Angers	2 125 261 €	44,74 %
	4 750 327 €	100,00 %

1.3 Structure de l'activité réseaux de chaleur Alter Services



2. RECAPITULATIF DU CADRE CONTRACTUEL

Forme juridique	Contrat de Prestations Intégrées sous forme de concession (affermage)
Missions	Les travaux de premier établissement étant déjà réalisés et en l'absence de potentiel extension du réseau de chaleur, il a été retenu un contrat de prestations intégrées pour la gestion et exploitation, gros entretien et renouvellement, la production, le transport et la distribution de chaleur aux usagers sur la commune d'Ecouflant.
Durée de la concession	Du 1 ^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2024, soit 3 ans
Périmètre	Défini en <u>annexe 1</u>
Données du projet	<ul style="list-style-type: none">• 732 mètres de réseau• 9 sous-stations• 930 MWh de besoins énergétiques

3. PRESENTATION SOMMAIRE DU RESEAU

La chaufferie est équipée d'une chaudière biomasse avec silo de 460 kW et d'une chaudière gaz de 550 kW.

Le réseau est en acier pré isolé d'une longueur de **732 m**. Il comporte 9 sous-stations réparties sur 3 abonnés :

- Ville d'Ecouflant
- Podeliha
- Angers Loire Habitat

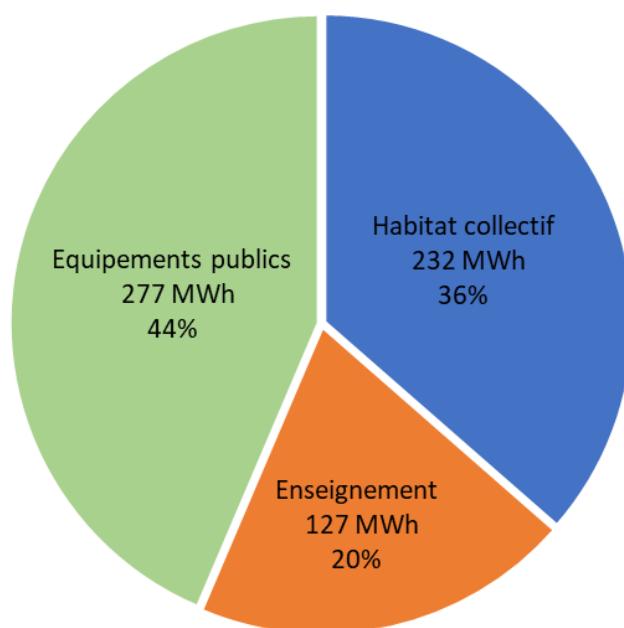
Le réseau alimente au total **64 logements**. L'ensemble des sous-stations représente une puissance thermique de 1 038 kW. Le détail par sous-station est donné dans le tableau ci-dessous :

Sous-station	Abonné	Bâtiment desservi	Puissance thermique	Nombre de Logements
1	Ville d'Ecouflant	Complexe sportif	164 kW	
2	Ville d'Ecouflant	Mairie d'Ecouflant	59 kW	
3	Ville d'Ecouflant	Ancienne Mairie	136 kW	
4	Ville d'Ecouflant	Ecole Maternelle	136 kW	
5	Ville d'Ecouflant	Bibliothèque restaurant scolaire	/ 130 kW	
6	Podeliha	Rés. Belle Branche	125 kW	23 logements
7	ALH	Mail des 3 rivières	80 kW	14 logements
8	ALH	Confluence	104 kW	13 logements
9	Podeliha	Basses Vallées	104 kW	14 logements

Il n'est pas prévu de changement du nombre de sous-stations, ni d'évolution dans la configuration actuelle du réseau.

Les consommations des différents abonnés sont réparties comme indiqué dans le tableau et le graphique suivants :

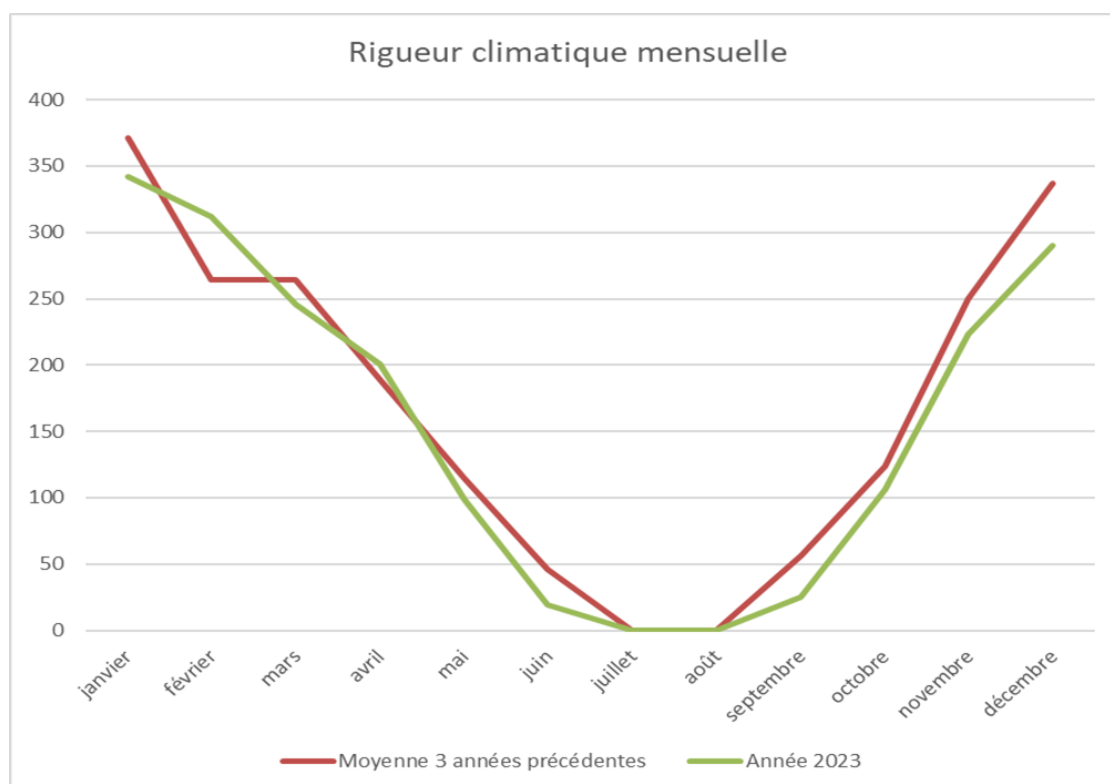
Typologie de Bâtiments raccordés au réseau de chaleur	Parts des consommations en MWh utile / an sur 2023
Enseignement	127
Services (Equipements publics, Loisirs, Tertiaire)	277
Logements	232



4. RIGUEUR CLIMATIQUE

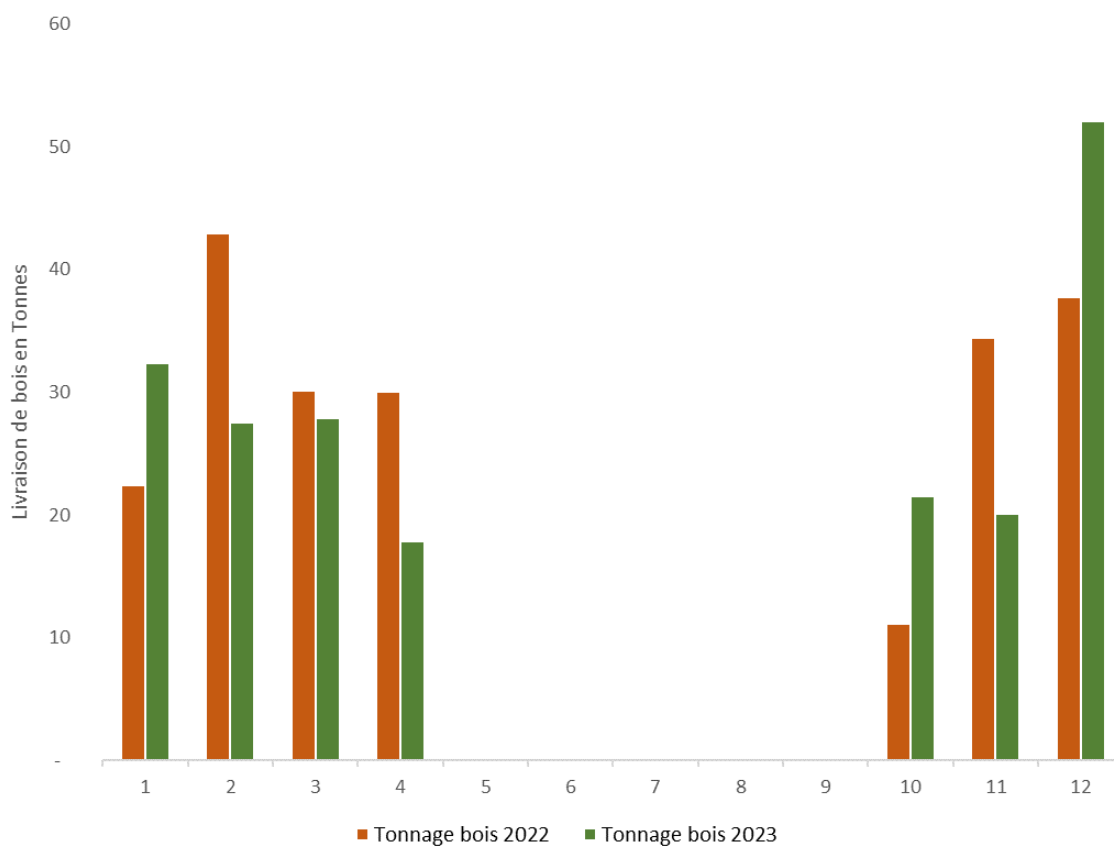
Pour l'année 2023, la rigueur climatique s'établit à 1863 DJU base 18 deg. C (source Costic station météo Beaucouzé - Angers). Il s'agit d'une année plus douce que les années précédentes, notamment par rapport à l'année 2022 (1 910 DJU annuel, soit + 2,5% par rapport à 2023).

Les valeurs DJU mensuelles s'établissent comme suit :



5. L'APPROVISIONNEMENT DE LA BIOMASSE

Il a été livré **199,3 tonnes de biomasse** en 20 livraisons, soit environ 10 tonnes par livraison. L'intégralité de la biomasse a été fournie par la société Gendron (La Daguenière – 20 km) en plaquettes forestières.



La zone d'approvisionnement est le Maine-et-Loire uniquement :

Zone d'approvisionnement	Dpt	RCU Ecoflant de Janv 2023 à Déc 2023	
		Tonnage	%
Rayon < de 100 km		199	100,0%
Pays de la Loire		199	100,0%
Maine et Loire	49	199	100,0%
Rayon > de 100 km		0	0,0%
TOTAL		199	100%

La composition de la biomasse est de catégorie 1 :

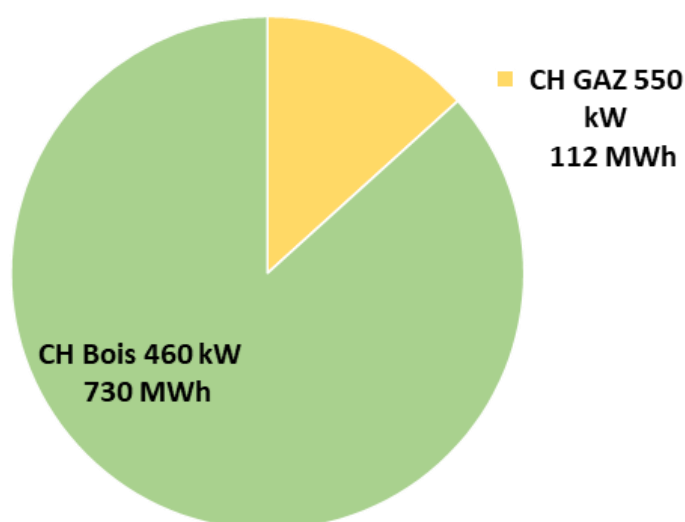
Combustible biomasse	Tonnage 2022	Tonnage 2023	%
Catégorie 1 - PFA			
Connexes et sous produits de l'industrie du bois pouvant faire l'objet d'une utilisation matière	209	199	100%
Catégorie 2 - CIB			
Connexes et sous produits de l'industrie du bois ne pouvant faire l'objet d'une valorisation matière (écorces, chutes, etc)			0%
Catégorie 3 - BFVBD			
Broyats notamment issus de centres de tri de déchets industriels banals recyclables			0%
Catégorie 5 - PFA			
Toute biomasse issue de forêt, et par extension de haie, bosquets et arbres d'alignements			0%
TOTAL	209	199	100%

La quantité de cendres enlevée sur l'exercice 2023 est de 1880 kg.

Le taux de cendres résultant est de 0,94 % du tonnage bois entrant.

6. MIXITE ENERGETIQUE ET CONTENU CO2

Pour l'année 2023, **la mixité énergétique obtenue est de 86,7%**. C'est au-dessus des attentes, car la mixité contractualisée avec les abonnés est de 80%.



Le tableau de suivi mensuel de la mixité est le suivant :

Mois	Livraison gaz MWh PCI	Utilisation bois MWh PCI	Production chaudières gaz MWh	Production chaudières bois MWh	Mixité du bois %
janv-23	39	166	36	139	79,4%
févr-23	28	133	26	111	81,1%
mars-23	14	150	13	126	90,7%
avr-23	15	91	13	76	85,3%
mai-23	3	29	3	24	88,9%
juin-23					
juil-23					
août-23					
sept-23					
oct-23	4	37	4	31	89,9%
nov-23	8	113	7	95	93,1%
déc-23	11	153	11	128	92,1%
Total	121	872	112	730	86,7%

Le contenu carbone s'établit à 35 g CO₂/kWh (soit, 42 g/kWh ACV). Cette valeur est en dessous de la moyenne nationale : 112g CO₂/kWh d'après la publication de l'enquête annuelle FEDENE SNCU sur les réseaux de chaleur et froid urbains.

Il est estimé qu'environ **207 tonnes de CO₂ ont été évitées par le réseau de chaleur**, c'est à dire l'équivalent de 184 voitures essence en classe C (émission de 140 gCO₂/km ; chiffre ADEME) parcourant 8 000 kms/an.

7. LA CHALEUR : ENTREE / SORTIE ET VENTES

7.1 Rendements et Performances énergétiques

La performance énergétique du réseau en 2023 est décrite dans le tableau ci-dessous :

Mois	Entrée Chaufferie totale MWh PCI	Production totale sortie chaufferie MWh	Chaleur distribuée en sous-station MWh	Pertes Réseau MWh	Rendement chaufferie en %	Rendement Réseau %	Rendement global
janv-23	205	175	133	42	85,5%	76,0%	65,0%
févr-23	160	137	116	21	85,5%	84,7%	72,5%
mars-23	164	139	110	29	84,5%	79,2%	66,9%
avr-23	105	89	66	23	84,6%	73,7%	62,3%
mai-23	32	27	9	18	84,1%	33,0%	27,7%
juin-23							
juil-23							
août-23							
sept-23							
oct-23	41	35	15	20	84,9%	43,5%	36,9%
nov-23	122	102	76	26	83,8%	74,5%	62,5%
déc-23	164	139	112	27	84,9%	80,5%	68,3%
TOTAL	993	842	636	206	84,9%	75,5%	64,1%

Le rendement du réseau de distribution est à 75,5% (contre 80,2% en 2022).

Le rendement global du réseau est donc de 64,1% (contre 68,5% en 2022).

	2022	2023
Rendement chaudière bois	83,2 %	83,8 %
Rendement chaudière gaz	90,0 %	92,9 %

7.2 Performances électriques et appoints d'eau

Les performances électriques s'établissent à **45 kWh élec/MWh_u** (contre 25 kWh/MWh_u en 2023)

2022	2023
25 kWh/MWh _u	43 kWh/MWh _u
18 165 kWh elec	27 377 kWh elec

L'appoint d'eau sur le réseau était très élevé en 2023 avec **114 litres par MWh utile** (contre 23,3 litres par MWh utile vendu en 2022). Cette forte consommation d'eau s'explique par la casse du manchon de dilatation sur la pompe réseau qui a engendré la vidange totale du réseau. Cet incident est survenu avant le redémarrage de la saison de chauffe.

Les consommations mensuelles sont données en m³ dans le tableau suivant :

	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DE C	TOTAL
2021	4	5	7	10	9	9	4	1	0	8	4	0	61
2022	2	4	2	4	0	0	0	0	5	0	0	0	17
2023	0	8	6	7	1	0	0	0	0	42	5	4	73

7.3 Densité Thermique du réseau de chaleur

Nous constatons une **faible densité thermique du réseau : 0,87 MWh/mL**.

8. POINTS SUR LES FAITS MARQUANTS DE LA SAISON

Voici une synthèse des points marquants identifiés par l'exploitant ENGIE et ALTER SERVICES lors de la conduite de la chaufferie et du réseau de chaleur :

- Intervention DIEHL METERING pour le contrôle de compteurs d'Energie thermique
- Intervention SOCOTEC pour le contrôle des installation électriques
- Intervention DESAUTEL pour le contrôle des extincteurs
- Opérations de ramonage chaudières bois
- Remplacement grilles foyer chaudière bois
- Réparation de fuites échangeur sous-station Salle des fêtes

9. QUALITE DU SERVICE / RELATION ABONNES

9.1 Qualité de Service

Il n'y a pas eu d'interruption globale de la fourniture de chaleur à l'échelle du réseau.

La disponibilité du service sur l'exercice est de 100% pour les abonnés.

Aucune réclamation formelle sur la qualité du service n'a été enregistrée pendant l'année 2023.

Le paiement des factures par les abonnés ne pose pas de problème : aucune créance douteuse, pas de refus de paiement. Il y a parfois des retards ponctuels sur paiement, tous liés à des retards dans le traitement administratif des factures émises.

10. CONTRÔLES REGLEMENTAIRES

Présentation du tableau synthétique de tous les contrôles réglementaires ci-dessous :

Contrôle	Fréquence	Année de contrôle	Conformités C/NC	Observations
Chaufferie - efficacité énergétique	2 ans	2022	C	
Chaufferie – ramonage	6 mois	2023	C	
Chaufferie - mesures internes des rendements minimaux chaudières	3 mois	2023	C	
Rejets atmosphériques-surveillance biennale (PIC)	2 ans	2022	C	
Disconnecteur vérification périodique	1 an	2023	C	
Contrôle des canalisations gaz (étanchéité)	1 an	2021	C	
Contrôle des détecteurs de gaz	1 an	2021	C	
Vérification des installations de détection incendie	6 mois	2021	C	
Essais et visites des extincteurs	1 an	2023	C	
Contrôle des compteurs d'énergie thermiques	2 ans	2022	C	
ECME – contrôle de la mallette de combustion	1 an	2021	C	
ECME – contrôles des VAT	6 ans	2021	C	
Vérification des installations électriques	1 an	2023	NC	5 observations dont 3 sur les récepteurs et les prises de courant

11. EVOLUTION DES MOYENS HUMAINS

11.1 Temps passé

Alter Services a consacré 0,10 d'ETP sur l'année 2023 essentiellement pour la facturation, le suivi des performances des installations.

Le délégataire a donc consacré en 2023 à l'exploitation du réseau d'Écouflant, le temps suivant :

Responsable d'opération Exploitation	10% ETP
--------------------------------------	---------

Le technicien titulaire de Dalkia et ses coéquipiers sont intervenus sur la saison 2023 :

- 181 heures en maintenance préventive
- 60 heures en maintenance corrective

Ceci représente un total d'heures sur le terrain de 241heures soit 0,15 ETP. Les heures d'interventions sont essentiellement réalisées lors de la saison de chauffe.

Clause d'insertion

L'exploitant (subdéléguant) s'est engagé à des actions d'insertion.

12. INVESTISSEMENT DU DELEGATAIRE

12.1 Travaux de la Délégation

Sans objet

12.2 Suivi technique du programme d'investissement

Sans objet

12.3 Suivi financier du programme d'investissement

Sans objet

12.4 Travaux réalisés au cours de l'exercice

Sans objet

13. LE GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT

Au niveau du Compte GER de la Délégation de Service Public, ALTER Services bénéficie des redevances de R2.3 des abonnés, suivant la répartition des Unités de Répartition Forfaitaire (URF).

Le tableau suivant récapitule les recettes, les dépenses et le solde GER en fin d'année civile :

Année	URF	Tarif unitaire R2.3	Recettes R2.3 perçues	Dépenses au titre du GER	Solde GER en sur l'année	Solde GER cumulé en fin d'année
		€ HT/ URF	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
2021	218	7,88 €	1 720 €		1 720 €	1 720 €
2022	873	8,09 €	7 062 €	5 797 €	1 265 €	2 985 €
2023	873	8,71 €	7 601 €	9 595 €	-1 993 €	991 €

Au 31 décembre 2023, le CPI dispose d'un solde positif de **991 €** au compte de travaux GER.

L'avance P3 versé à l'exploitant au titre de l'année 2023 est de 11 098 €.

Le détail des travaux de gros entretien et renouvellement pour 2023 est détaillé ci-après :

Désignation de travaux	CHAUFFERIE	RESEAUX	SST
Remplacement compteur d'énergie	857 €		
Remplacement grille foyer chaudière bois et servo moteur	3 999 €		
Remplacement compresseur air comprimé	4 739 €		
TOTAL	9 595 €	0€	0€

14. BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE

14.1 Compte-rendu financier de la délégation de service public

Le compte d'exploitation de l'exercice 2023 est présenté en annexe 5 du présent rapport.

Le résultat de l'exercice 2023 est positif de + 7 939 € et tient compte essentiellement des données expliquées ci-dessous.

À comparer au budget initial (+ 14 120€) et au résultat 2022 (+ 9 116€).

Soit un résultat 2023 bénéficiaire, moins important que le budget (- 6 K€) et que le résultat 2022 (- 1 K€).

PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation de l'exercice 2023 pour l'activité s'élèvent à 122 212 €.

Réalisé 2023 : 122 212 €

Budget initial : 151 000 € / Résultat 2022 : 103 062 €

Le chiffre d'affaires 2023 prend en compte les éléments suivants :

- La vente de chaleur R1 pour 52 917 €, dont 24 877 € de R1 Biomasse et 28 040 € de R1 gaz.
- La vente de chaleur R2 pour 69 289 €, dont 6 389 € de R2.1 (électricité de fonctionnement), 55 299 € de R2.2 (exploitation, maintenance et gestion), 7 601 € de R2.3 (gros entretien et renouvellement).

La vente de chaleur sur l'exercice 2023 est supérieure à l'exercice 2022 (+ 19 K€).

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation pour l'exercice 2023 s'élèvent à **114 273 €**.

Réalisé 2023 : 114 273 €

Budget initial : 136 880 € / Résultat 2022 : 93 946 €

Elles prennent en compte les charges principales suivantes :

- L'achat de combustibles pour 53 218 € dont (biomasse pour 22 384 €, gaz pour 27 214 €) et électricité (3 620 €) pour les besoins d'exploitation du réseau de chaleur,
- La subdélégation de l'exploitation (contrôle réglementaires, traitement des cendres et ramonage, ...) pour 31 973 €,
- A l'assurance responsabilité civile pour 3 804 €,
- Aux charges de personnel dédiées à l'activité pour 5 206 €,
- Aux impôts et taxes (CET) : 550 €,
- A la taxe foncière pour 4 885 €,
- Aux frais généraux de structure pour 2 000 €,
- A la redevance à verser à ALM dans le cadre de l'occupation du domaine public pour 1 537 €,
- Aux dépenses de GER pour 11 098 €.

RESULTAT D'EXPLOITATION

Il s'établit à + 7 939 €

Budget initial : + 14 120 €

Réalisé 2022 : + 9 116 €

14.2 Compte de résultat prévisionnel de l'exercice 2024

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2024 est positif de + 3 960 € (contre 7 939 € au résultat 2023) et tient compte des éléments suivants :

Détail des produits d'exploitation de l'activité

Tableau récapitulatif des produits d'exploitation

PRODUITS D'EXPLOITATION	RESULTAT 2023	BUDGET 2024
Vente de chaleur R.1	52 917 €	66 027 €
Vente de chaleur R.2	69 289 €	68 873 €
TOTAL	122 206 €	134 900 €

Les produits d'exploitation prennent en compte principalement la vente de chaleur R1 et R2 détaillée ci-dessus.

Détail des charges d'exploitation de l'activité

Tableau récapitulatif des charges d'exploitation

CHARGES D'EXPLOITATION	RESULTAT 2023	BUDGET 2024
Achats et fournitures (combustibles et électricité)	53 218	68 100
Subdélégation exploitation	31 973	30 900
Assurances	3 804	3 800
Charges de personnel	5 206	10 700
Impôts et taxes	5 435	2 500
Frais généraux	2 000	2 000
Redevance collectivité	1 539	1 540
Dépenses GER	11 098	11 400
TOTAL	114 273	130 940

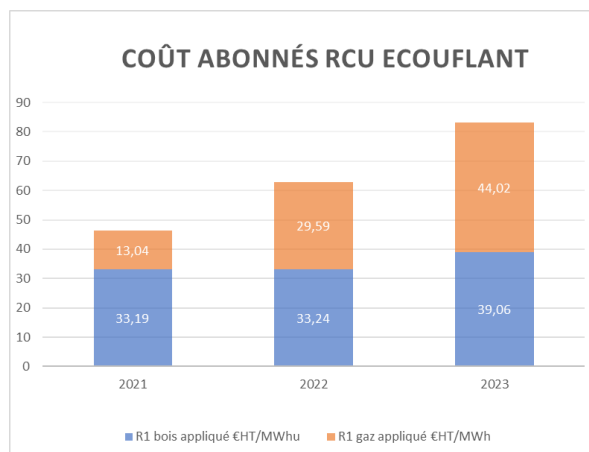
Le budget prévisionnel 2024 pour les charges prend en compte, essentiellement :

- L'achat de combustibles (biomasse, gaz) et électricité pour les besoins d'exploitation du réseau,
- La subdélégation de l'exploitation (exploitation de la chaufferie et réseau, traitement des cendres et ramonage ...),
- A l'assurance responsabilité civile,
- Aux charges de personnel dédiées à l'activité,
- Aux impôts et taxes,
- Aux frais généraux de structure,
- A la redevance à verser à ALM dans le cadre du contrat,
- Aux dépenses de GER.

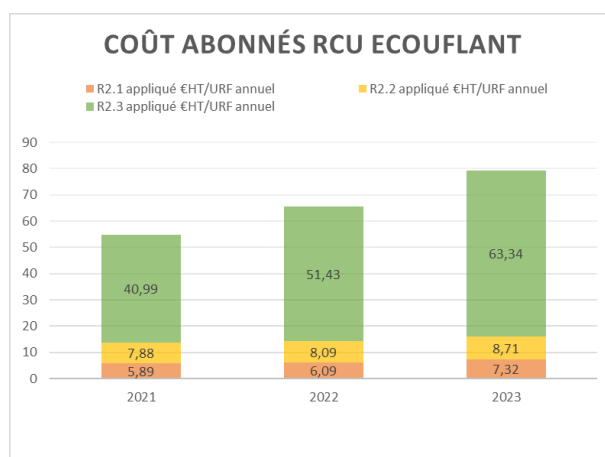
1. Politique tarifaire de l'exercice

Les tarifs de vente de chaleur sont fixés annuellement par année calendaire. Ils évoluent selon des indexations prévues dans les documents contractuels.

Les prix appliqués au poste R1 se décomposent comme suit :



Les prix appliqués au poste R2 se décomposent comme suit :



Le prix moyen du MWh de chaleur est donné dans le tableau suivant par année calendaire :

	2021	2022	2023
R1 (€/MWh)	46,23 €	62,83 €	83,08 €
R2 (€/URF)	54,76 €	65,61 €	79,37 €
Coût moyen (€/MWh HT)	93,23 €	141,40 €	191,86 €

Le prix de la chaleur est en forte hausse, ce qui est dû à l'évolution des coûts de l'énergie (gaz et bois) et donc des différents indices de révision de prix.

➤ **Etat de la Politique financière au niveau des logements**

Le coût de fourniture de la chaleur au niveau des logements est le suivant :

	64 logements	Par logement
Consommation en MWh	232 MWh	3,63 MWh
Coût	29 951 €HT 31 599 €TTC	467,99 € HT 493,73 € TTC

En 2023, la facture moyenne au logement de fourniture de chaleur est de 493,73 €TTC (467,99 €HT). **Il en ressort un coût du MWh de chaleur à 191,86 €HT/MWh.**

2. Suivi du programme d'investissement et des dépenses de renouvellement et gros entretien depuis le début de la Délégation

Les éléments relatifs aux dépenses d'investissement sont décrits au point 12 du présent rapport. Les éléments relatifs aux dépenses de renouvellement et gros entretien sont décrits au point 13 du présent rapport.

3. Éléments prévisionnels

a. Adaptation des missions

Sans objet.

b. Proposition du délégataire en matière

- **de stratégie commerciale et notamment d'évolution de la grille tarifaire de l'énergie calorifique et indexation**

La grille tarifaire de chaleur aux abonnés suit les indexations prévues dans le cadre du contrat comme il est décrit dans ce rapport, il n'y a pas d'évolution prévue dans la méthode de calcul des tarifs appliqués.

- **d'économies notamment par des mesures d'exploitation d'utilisation d'autres énergies**

Sans objet.

c. Budget(s) prévisionnel(s) corrigé(s) avec le même niveau de détail que celui de l'exercice clos

Voir le compte de résultat présenté au point 14.2 du présent rapport.

Annexes

Annexe 1 : Périmètre de la délégation de service public du réseau de chaleur d'Ecouflant



Annexe 2 : Livraison du Bois

Fournisseur	Date	Quantité (tonnes)
Gendron	04/01/2023	11
Gendron	23/01/2023	11
Gendron	27/01/2023	10
Gendron	03/02/2023	9
Gendron	10/02/2023	9
Gendron	27/02/2023	9
Gendron	03/03/2023	10
Gendron	13/03/2023	9
Gendron	27/03/2023	9
Gendron	04/04/2023	9
Gendron	27/04/2023	9
Gendron	16/10/2023	11
Gendron	20/10/2023	10
Gendron	09/11/2023	10
Gendron	21/11/2023	10
Gendron	01/12/2023	11
Gendron	08/12/2023	11
Gendron	15/12/2023	11
Gendron	22/12/2023	11
Gendron	29/12/2023	8
		199

Annexe 3 : Usages de la chaleur par abonné

N°	Client	Nom Sous-station	janv.-23	févr.-23	mars-23	avr.-23	mai-23	juin-23	juil.-23	août-23	sept.-23	oct.-23	nov.-23	déc.-23	Total en 2023
1	Ville d'Ecouflant	Complexe sportif	27	23	21	10	1	0	0	0	0	4	10	19	115
2	Ville d'Ecouflant	Mairie d'Ecouflant	9	8	7	4	1	0	0	0	0	2	6	8	45
3	Ville d'Ecouflant	Ancienne Mairie	17	12	12	5	2	0	0	0	0	2	7	12	69
4	Ville d'Ecouflant	Ecole Maternelle	25	20	21	14	1	0	0	0	0	5	18	23	127
5	Ville d'Ecouflant	Bibliothèque	12	9	9	4	1	0	0	0	0	1	5	8	48
6	Podeliha	Belle Branche	13	11	14	8	1	0	0	0	0	0	5	15	67
7	ALH	Mail des 3 rivières	9	10	8	6	0	0	0	0	0	0	5	8	46
8	ALH	Confluence	11	8	8	7	1	0	0	0	0	1	8	10	54
9	Podeliha	Basses Vallées	14	11	10	8	1	0	0	0	0	0	10	11	66
TOTAL			136	113	110	66	9	0	0	0	0	15	74	114	637

Annexe 4 : coût de la chaleur par abonné

N°	Abonné	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	ANNEE
		€ HT	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
1	Ville d'Ecouflant	3 929,75 €	3 597,44 €	3 431,28 €	2 517,39 €	1 769,67 €	1 686,59 €	1 686,59 €	1 686,59 €	1 686,59 €	2 018,91 €	2 517,39 €	3 265,11 €	29 793,30 €
2	Ville d'Ecouflant	1 369,44 €	1 286,36 €	1 203,29 €	970,66 €	688,19 €	621,72 €	621,72 €	621,72 €	621,72 €	787,88 €	1 120,20 €	1 286,36 €	11 199,26 €
3	Ville d'Ecouflant	2 272,19 €	1 856,79 €	1 856,79 €	1 275,23 €	1 025,99 €	859,83 €	859,83 €	859,83 €	859,83 €	1 025,99 €	1 441,40 €	1 856,79 €	16 050,49 €
4	Ville d'Ecouflant	3 161,71 €	2 746,31 €	2 829,40 €	2 239,52 €	1 176,10 €	1 084,71 €	1 084,71 €	1 084,71 €	1 084,71 €	1 500,11 €	2 580,16 €	2 995,56 €	23 567,71 €
5	Ville d'Ecouflant	1 627,09 €	1 391,97 €	1 367,56 €	931,63 €	718,03 €	634,95 €	634,95 €	634,95 €	634,95 €	718,03 €	1 050,35 €	1 299,59 €	11 644,05 €
6	Podeliha	1 337,99 €	1 171,83 €	1 421,07 €	922,59 €	341,03 €	257,95 €	257,95 €	257,95 €	257,95 €	257,95 €	673,35 €	1 499,92 €	8 657,53 €
7	ALH	932,92 €	1 019,74 €	846,10 €	683,68 €	185,20 €	185,20 €	185,20 €	185,20 €	185,20 €	185,20 €	600,60 €	849,84 €	6 044,08 €
8	ALH	1 090,69 €	923,96 €	883,33 €	799,84 €	301,35 €	218,27 €	218,27 €	218,27 €	218,27 €	301,35 €	882,91 €	1 049,07 €	7 105,58 €
9	Podeliha	1 371,38 €	1 163,93 €	1 092,72 €	889,51 €	307,95 €	224,87 €	224,87 €	224,87 €	224,87 €	224,87 €	1 055,67 €	1 138,75 €	8 144,26 €
TOTAL		17 093,16 €	15 158,33 €	14 931,54 €	11 230,05 €	6 513,51 €	5 774,09 €	5 774,09 €	5 774,09 €	5 774,09 €	7 020,29 €	11 922,03 €	15 240,99 €	122 206,26 €

Annexe 5 : Compte d'exploitation

En € HT	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget
Année	2022	2023	2023	2024
Date de début d'exercice	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2023	01/01/2023
Date de fin d'exercice	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023
Nombre de MWh vendus Sous-stations	729	932	637	855
Nombre d'URF	873	873	873	873
R1 (base consommation)				
<i>MWh</i>	583,208	746	509,5528	684
<i>R1 bois unitaire</i>	41,55	49,00	48,82	45,38
Sous-total R1 Biomasse	24 202 €	36 543 €	24 877 €	31 040 €
<i>MWh</i>	145,802	186	127,3882	202
<i>R1 gaz unitaire</i>	147,95	219,35	220,12	173,02
Sous-total R1 Gaz	21 573 €	40 897 €	28 040 €	34 987 €
<i>MWh</i>				
<i>R1 autre (à préciser)</i>				
Sous-total R1 autre (à préciser)				
Sous total R1	45 775 €	77 440 €	52 917 €	66 027 €
R2 (base URF ou Puissance Souscrite)				
Nombre d'URF ou Puissance Souscrite	873	873	873	873
<i>R2.1 unitaire</i>	6,09	8,00	7,32	9,98
Sous-total R2.1 (Electricité de fonctionnement)	5 316 €	6 984 €	6 389 €	8 712 €
<i>R2.2 unitaire</i>	51,43	67,00	63,34	
Sous-total R2.2 (exploitation, maintenance, gestion)	44 900 €	58 491 €	55 299 €	52 324 €
<i>R2.3 unitaire</i>	8,09	9,26	8,71	
Sous-total R2.3 (Gros Entretien et Renouvellement)	7 062 €	8 085 €	7 601 €	7 837 €
<i>R2.4 unitaire</i>				
Sous-total R2.4 (Investissement)				
Sous total R2	57 278 €	73 560 €	69 289 €	68 873 €
Exportation de chaleur				
Ticket de raccordement au réseau				
Subvention d'investissement				
Autre (à préciser)	9		5,7	
TOTAL PRODUITS	103 062 €	151 000 €	122 212 €	134 900 €
Prix MWh € HT	141,36 €	161,98 €	191,86 €	157,78 €

Combustibles				
	<i>Coût unitaire bois</i>			
	<i>Quantité (MWh PCI)</i>			
Sous-total biomasse	21 761 €	33 710 €	22 384 €	31 979 €
	<i>Coût unitaire gaz</i>			
	<i>Quantité (MWh PCI)</i>			
Sous-total gaz	20 818 €	39 200 €	27 214 €	28 859 €
	<i>Coût unitaire autre</i>			
	<i>Quantité (MWh PCI)</i>			
Sous-total autre				
Sous-total coûts énergétiques (charges R1)	42 580 €	72 910 €	49 598 €	60 838 €
Electricité				
	<i>Coût unitaire</i>			
	<i>Consommations(MWhé)</i>			
Sous-total charges d'électricité force motrice (charges R2.1)	3 534 €	5 790 €	3 620 €	7 262 €
Personnel (rémunération + charges sociales)	3 323 €	4 300 €	5 206 €	10 700 €
	<i>dont encadrement</i>	<i>3 323</i>	<i>4 300</i>	<i>5 206</i>
	<i>dont agents d'exploitation</i>			
	<i>dont personnel en insertion</i>			
	<i>dont autres (à détailler)</i>			
Autres consommables				
	<i>dont eau</i>			
	<i>dont produits de traitement</i>			
	<i>dont fournitures et entretien courant</i>			
	<i>traitement des cendres</i>			
	<i>dont autre (à préciser)</i>			
Subdélégation d'exploitation	27 049 €	34 380 €	31 973 €	30 900 €
	<i>dont exploitation réseau</i>	<i>25 290</i>	<i>31 580</i>	<i>30 128</i>
	<i>dont autres (à détailler)</i>	<i>1 759</i>	<i>2 800</i>	<i>1 845</i>
Sous traitance d'exploitation				
	<i>dont exploitation réseau</i>			
	<i>dont contrôles réglementaires</i>			
	<i>dont autres (à détailler)</i>			
Assurances	2 990 €	3 000 €	3 804 €	3 800 €
	<i>dont assurance dommage ouvrages</i>			
	<i>dont assurance Concepteur Non Réalisateur</i>			
	<i>dont assurance tous risques chantiers</i>			
	<i>dont assurance dommages aux biens</i>			
	<i>dont assurance responsabilité civile d'exploitant</i>	<i>2 990</i>	<i>3 000</i>	<i>3 804</i>
	<i>dont autres assurances le cas échéant</i>			<i>3 800</i>
Impôts et taxes	497 €	1 500 €	5 435 €	2 500 €
	<i>Taxe foncière</i>		<i>4 885</i>	<i>1 000</i>
	<i>CET</i>	<i>497</i>	<i>1 500</i>	<i>550</i>
	<i>Autre (à préciser)</i>			
Frais généraux	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
	<i>dont ... frais siège</i>	<i>2 000</i>	<i>2 000</i>	<i>2 000</i>
	<i>dont ... Direction régionale</i>			
	<i>Développement</i>			
Redevances versées au délégant	1 537 €	1 540 €	1 539 €	1 540 €
	<i>Occupation du domaine public</i>	<i>1 537</i>	<i>1 540</i>	<i>1 539</i>
	<i>Part variable liée au chiffre d'affaires</i>			<i>1 540</i>
Sous total charges d'exploitation (charges R2.2)	37 397 €	46 720 €	49 957 €	51 440 €
Dépenses de GER	10 436 €	11 460 €	11 098 €	11 400 €
Sous total charges de gros entretien renouvellement (charges R2.3)	10 436 €	11 460 €	11 098 €	11 400 €
Charges relatives aux investissements (R2.4)	0	0	0	0
Sous total charges relatives aux investissements (R2.4)	- €	- €	- €	- €
Droit d'entrée	- €	- €	- €	- €
Sous total charges "gestion des quotas CO2 "	- €	- €	- €	- €
TOTAL CHARGES	93 947 €	136 880 €	114 273 €	130 940 €
RESULTAT BRUT	9 115 €	14 120 €	7 939 €	3 960 €
<i>Impôt sur les sociétés</i>				
RESULTAT APRES IMPOTS	9 115 €	14 120 €	7 939 €	3 960 €